



Guéret, le 30 avril 2017

Communiqué de presse

Vigilance orange « Orages »

Le département de la Creuse est placé ce jour, dimanche 30 avril 2017, en alerte orange pour des risque d'orages à compter de 14heures.

Un front orageux traverse le département d'Ouest en Est dans le courant de l'après-midi. Il abordera l'Ouest vers 17 h, puis quittera le département par l'Est vers 20h.

Les orages associés seront localement forts, accompagnés ponctuellement de grêle. De fortes chutes de pluies sont attendues, de l'ordre de 30 litres d'eau par mètre carré par cumul sur la période, et surtout de violentes rafales de vent qui pourraient atteindre voire dépasser 110 km/h.

Retour à la normale, après 22h.

Le Préfet de la Creuse vous recommande d'être prudent et de suivre les conseils ci-dessous

Orages/Orange

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Précipitations/Orange

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Site de Météo France : www.meteofrance.com

Contact Presse : Jean-François RENGAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23